



HAL
open science

Prise en charge des biens communs : le territoire comme opérateur stratégique

Hervé Brédif

► **To cite this version:**

Hervé Brédif. Prise en charge des biens communs : le territoire comme opérateur stratégique. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.48-52. hal-01353327

HAL Id: hal-01353327

<https://hal.science/hal-01353327>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prise en charge des biens communs : le territoire comme opérateur stratégique

AUTEUR

Hervé BRÉDIF, LADYSS (France)

RESUME

L'approfondissement de la crise écologique s'accompagne d'une montée en puissance du débat autour des biens communs mondiaux et des outils et approches susceptibles d'en assurer une gestion à moyen et long terme. Le territoire constitue certainement une voie primordiale, bien que souvent négligée, d'une prise en charge positive des biens communs environnementaux. Cela suppose cependant de développer des démarches permettant de mobiliser activement l'expertise des acteurs des territoires et d'aider ces derniers à former de véritables unités d'intégration. Les territoires ainsi organisés peuvent devenir des opérateurs essentiels d'un changement global, aptes à négocier de bons contrats pour un pilotage des grandes qualités du vivant planétaire. Cette perspective générale peut alimenter une science et un art du territoire, la présente communication se limitant à en justifier et à en développer certains aspects.

ABSTRACT

The world ecological crisis leads to increasing debates concerning tools and approaches assumed to ensure middle and long term management of global commons. Territory certainly constitutes an essential but neglected way to take care of environmental common resources. However, it requires to build processes which could actively mobilize the expertise of actors and help territories to become real entities of integration. Thus organized, territories can become crucial operators for a global change: they would be in a position to negotiate good contracts for driving the expansion of life on earth and the qualities linked to it. Such a broad scheme could strongly contribute to sustain a science and an art of territory.

MOTS CLES

Crise écologique, qualités du vivant, prise en charge, territoire, unité d'intégration, contrat.

INTRODUCTION

Au nom de l'unicité de l'atmosphère terrestre, les travaux et débats autour du réchauffement climatique ont forcé une lecture globalisante des problématiques environnementales. La dégradation de la biosphère est communément imputée aux comportements et activités de tous et de chacun. En conséquence, il est habituel de considérer que face aux grands défis écologiques, les frontières et limites administratives et politiques n'ont plus de véritable pertinence, quand elles ne font pas figure d'obstacles. Cette lecture prépondérante de la crise écologique aboutit au principe d'action suivant : à problème planétaire, réponse nécessairement planétaire. De sorte que les stratégies de sortie de crise envisagées privilégient des approches universalistes, qui édulcent la notion de territoire, voire s'en détournent ostensiblement : trop petit, trop divers, trop long à mobiliser face à l'urgence écologique. Ainsi, certains placent avant tout leurs espoirs dans les innovations techniques et scientifiques ;

d'autres préconisent de donner une valeur marchande à ce qui n'a pas de prix, de privatiser les biens communs pour en assurer une gestion durable ou bien de faire jouer des mécanismes économiques compensateurs ; d'autres encore misent sur de nouvelles formes de gouvernance, qui donnent un pouvoir accru de décision à ceux qui, mieux que les élus, seraient en droit de représenter les vivants non-humains : scientifiques de renom, personnes qualifiées, ONG environnementales, forums de citoyens se voient accorder une forte légitimité pour qu'advienne une « démocratie écologique », ainsi que de nouvelles institutions mondiales de régulation écologique, en lieu et place de la démocratie représentative, considérée comme totalement dépassée par les événements (Bourg et Whiteside, 2010); enfin, pour plusieurs penseurs et courants, le changement global ne peut véritablement procéder que d'une transformation de chaque individu, que cela passe par le respect rigoureux d'une discipline ou l'application d'exercices assidus (Pieter Sloterdijk 2011), par un comportement d'écocitoyen responsable ou bien encore par des initiatives altermondialistes dont il est espéré qu' un jour ou l'autre elles atteignent un seuil critique.

Il est remarquable que dans ces différentes réflexions et propositions, le territoire n'occupe pratiquement aucune place, pas plus en terme de finalité que de modalité. De leur côté, les spécialistes du territoire, et notamment les géographes, à l'exception de quelques-uns, ne s'emploient guère à inscrire leurs travaux dans cette perspective mondiale. Leur connaissance intime des territoires, de leurs dynamiques, des représentations et perceptions des acteurs ne les conduit pas pour autant à suggérer une réponse globale, même partielle, à la crise écologique.

La présente communication se propose de montrer que le territoire constitue bien une entrée primordiale pour la prise en charge de dimensions écologiques d'intérêt mondial ; mieux, qu'il est sans doute possible de trouver dans le territoire un opérateur de changement systémique à la crise écologique. Cela suppose toutefois que des difficultés soient reconnues, puis surmontées moyennant le développement d'une science et d'un art du territoire spécifiques, dont il s'agira de préciser certains aspects. C'est donc bien au thème « définir les sciences du territoire » que cette communication entend contribuer en premier lieu.

1. PRINCIPALES IDEES ET RESULTATS

Comme nous l'avons montré ailleurs (Brédif et Christin, 2009), les biens communs globaux environnementaux (l'atmosphère, la biodiversité, la qualité de l'air...) s'apparentent moins selon nous à des biens ayant une existence et une matérialité propres, qu'à des qualités du vivant résultant d'un ensemble d'interactions se déployant à différents niveaux d'organisation. En outre et surtout, ils ne méritent le qualificatif de commun que dans la mesure où un ensemble d'acteurs agissent de concert pour assurer le maintien dans la durée d'un certain état de qualité de ces biens communs (notion de prise en charge négociée de réalités complexes, dans une perspective ouverte).

Le territoire comme unité d'intégration : vers une science et un art de la composition

Au regard des problématiques environnementales, deux caractéristiques sont régulièrement portées au crédit du territoire. La proximité territoriale permettrait tout d'abord d'influer sur les problèmes à la source, c'est-à-dire de maintenir certaines fonctions du vivant en intervenant au plus proche du terrain, de manière très concrète, avant que ces fonctions aient été fortement dégradées. Au demeurant, la proximité spatiale des acteurs de ces territoires (Aquino, 2002) et l'existence d'un fort capital

social (Ostrom et Ahn, 2003) favoriserait une gouvernance locale, propice à la prise en charge durable des ressources naturelles.

Il n'en reste pas moins que la prise en charge territorialisée de dimensions écologiques globales ne coule pas de source. Une première raison provient de ce que les projets de territoire se présentent plus souvent comme des plans d'actions juxtaposant des actions indépendantes les unes des autres que comme le fruit d'une vision réellement partagée où les logiques, intérêts et activités de chacun se conjuguent de manière dynamique et positive. Ne parvenant déjà pas à relier entre elles, de manière intentionnelle, les actions qu'ils conduisent à l'échelle d'un territoire, les acteurs ont a fortiori encore plus de difficultés à intégrer des dimensions écologiques globales dont ils apprécient difficilement les conséquences à court ou moyen terme.

Cependant, les travaux conduits dans le secteur du plateau de Saclay, dans les Hautes-Pyrénées et dans d'autres territoires montrent qu'il ne s'agit en aucun cas d'une fatalité. Le territoire peut être envisagé comme un tout où l'interconnaissance entre acteurs, l'échelle assez réduite des phénomènes et la densité des relations de tous ordres permet d'envisager une certaine unité de gestion. Il peut devenir un formidable creuset de synergies et d'intégration entre des dimensions et des qualités économiques, écologiques et socioculturelles. Nous faisons même l'hypothèse que c'est à cette condition que des qualités écologiques globales peuvent réellement être prises en charge dans la durée à une échelle territoriale pertinente. Seul un territoire organisé pour composer harmonieusement ses richesses et qualités, et piloter globalement leur devenir, est en mesure de prendre en charge avec efficacité des dimensions écologiques d'importance mondiale. Dans le cas contraire, les actions conduites en réponse à la crise écologique n'impliquent jamais que quelques personnes, se révèlent tôt ou tard sources de déstabilisation pour d'autres enjeux très importants à l'échelle du territoire et sont finalement vécues comme un simple affichage conjoncturel pour un bilan d'ensemble douteux.

Cependant, faire en sorte que le territoire devienne une véritable unitas multiplex, apte à prendre en charge des dimensions essentielles de la qualité du vivant planétaire requiert, la plupart du temps, un accompagnement. Il convient en effet d'aider les acteurs d'un territoire à surmonter des antagonismes apparents et des blocages qui les empêchent d'explorer ensemble les voies d'une action en commun.

C'est ici que s'exprime le besoin d'un premier ensemble de savoirs et savoir-faire propres à nourrir une science et un art du territoire. Ils ont pour principe commun de considérer que les acteurs d'un territoire disposent d'une expertise fondamentale sur le territoire lui-même ; une expertise finalement très mal connue et plus souvent encore négligée (Gumuchian et al., 2003), qui ne saurait se limiter à une question de savoirs vernaculaires, de représentation ou de perception. L'enjeu consiste à mettre en œuvre des processus permettant de mobiliser cette expertise complexe au service d'une problématique spécifique. Sa mobilisation auprès d'une gamme variée d'acteurs d'un territoire s'avère décisive. La confrontation de ces expertises fournit en effet une information territoriale inédite : associée à la vision objectivante, produite par les experts extérieurs au territoire, elle enrichit considérablement le diagnostic territorial. En outre, elle permet, en s'appuyant notamment sur les travaux des chercheurs de l'école de Palo Alto relatifs aux notions de problème et de changement, de révéler des convergences insoupçonnées entre acteurs, ainsi que des effets systémiques dont les acteurs n'ont pas pleinement conscience (Watzlavick et al, 1975). En définitive, ces résultats permettent de mieux identifier les conditions et moyens permettant aux acteurs de dépasser des différences ou des antagonismes apparents, afin d'explorer ensemble des intérêts communs d'ordre supérieur et plus généralement de s'accorder sur un dessein commun. En somme, la science ou l'art du territoire qu'il importe de développer, suppose : 1. de concevoir des procédures permettant de révéler l'expertise

pluraliste des acteurs d'un territoire sur leur propre territoire ; 2. de s'appuyer sur ces expertises multiples afin de révéler les conditions et moyens d'une composition réussie entre ces acteurs et leurs projets respectifs ; 3. d'aider ces derniers, le cas échéant, à mieux identifier les modalités leur permettant, dans la durée, de piloter ensemble la qualité complexe de leur territoire, en y intégrant, autant que faire se peut, des dimensions écologiques d'intérêt planétaire. Ce programme recommande à l'évidence de croiser les approches et les disciplines académiques.

Le territoire pour une bonne articulation entre niveaux d'organisation : vers une science et un art du contrat

Ancrer la prise en charge des grandes qualités du vivant à l'échelle de territoires circonscrits s'avère absolument essentiel. Il ne faudrait pas pour autant en déduire que l'homéostasie planétaire puisse se contenter d'un modèle en mosaïque. Considérer que c'est par le territoire que l'être humain se relie à la Terre n'implique pas que la gestion des grands équilibres du vivant à l'échelle de la planète procède de la seule juxtaposition d'harmonies locales et territoriales. En effet, plusieurs complications doivent être prises en compte. Premièrement, un territoire, même organisé pour intégrer correctement certaines préoccupations écologiques à sa gestion quotidienne des affaires, n'est pas toujours en mesure de le faire, faute de ressources adaptées ou bien parce qu'il se trouve soumis à des déterminants exogènes qui s'y opposent. En second lieu, les grandes qualités du vivant, de par leur nature transversale, mettent souvent en relation selon des modalités complexes plusieurs territoires et les qualités qui en résultent. De sorte qu'il ne suffit pas que chaque territoire, à son niveau, gère correctement les aspects écologiques ; il faut encore que plusieurs territoires et plusieurs échelles territoriales s'accordent pour suivre et piloter les résultantes écologiques globales auxquels ils donnent lieu.

Ces considérations suggèrent un second ensemble de savoirs et savoir-faire participant d'une science et d'un art du territoire. Ils ont pour motif et moteur central, l'idée de contrat. Contrat entre plusieurs échelles d'organisation et de décision, afin qu'un territoire et ses acteurs puissent effectivement prendre en charge des fonctions du vivant d'intérêt national, continental ou mondial, tout en restant lui-même, mais en ayant les capacités – les capabilités – de le faire, ce qui peut nécessiter que des acteurs opérant à des échelles territoriales supérieures facilitent son action, sans pour autant la contraindre exagérément (une perspective reconnue par Philippe Descola (2008)). Contrats également entre plusieurs territoires, afin que les résultantes globales liées au vivant qui en résultent s'avèrent satisfaisantes.

Ici, la science et l'art du territoire qu'il s'agit de promouvoir suppose : 1. D'objectiver les différentes manifestations des qualités du vivant aux différentes échelles de territoire et de tenter de rendre compte des interactions qui les lient ; 2. De favoriser la communication et la négociation autour de qualités du vivant entre différentes échelles d'organisation et de décision. 2. De repérer des territoires particulièrement moteurs, aptes à prendre la tête dans la prise en charge des grandes qualités écologiques, de manière à amorcer des processus de changement multi-échelles, là où, trop souvent, des approches descendantes dominent, pour des résultats la plupart du temps décevants. Ce programme comporte à l'évidence des dimensions de science politique marquées, mais requiert également un travail d'objectivation considérable, de manière à mieux cerner quelles sont les offres et besoins de qualité que chaque niveau de contractualisation est en mesure de mettre en avant, afin de négocier des processus de prise en charge partagée et multi-échelles susceptibles de perdurer et de s'adapter à l'évolution des circonstances.

REFERENCES

- Aquino, P. d', 2002, « Le local entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », *L'Espace géographique*, tome 3, n°1, p. 3-22.
- Bourg D., Whiteside K., 2010, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Seuil, Paris, 106 p.
- Brédif, H., 2008, « La qualité comme moyen de repenser le développement durable d'un territoire », *EspacesTemps.net*, Textuel <http://espacestems.net/document5213.html>.
- Brédif H., Christin D., 2009, « La construction du commun dans la prise en charge des problèmes environnementaux : menace ou opportunité pour la démocratie ? », *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 9, n°1 <http://vertigo.revues.org/8489>.
- Descola, P., 2008, « A qui appartient la nature ? », *La vie des idées*, Textuel : <http://www.laviedesidees.fr/A-qui-appartient-la-nature.html>
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R., Roux, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, Paris, 186 p.
- Ostrom, E., Ahn, T.K., 2003, *Foundations of Social Capital*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 630 p.
- Sloterdijk P., 2011, *Tu dois changer ta vie*, Libella, Paris, 655 p.
- Watzlavick, P., Weakland, J., Fisch, R., 1975, *Changements. Paradoxes et psychothérapies*, Seuil, Paris, 189 p.

AUTEUR

Hervé **Brédif**

UMR Ladyss, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
hbredif@univ-paris1.fr